

aide plan de dissertation : Qu'est ce que la Constitution?

Par **Lullybi**, le **07/11/2010** à **15:57**

Bonjour tout le monde, je suis débutante en droit à Assas et je ne suis pas très sûre de mon "plan" (les titres sont à retravailler mais voilà en gros mes idées)

I un document, une forme d'exercice du pouvoir

A) pouvoir constituant

B) pouvoir constitué

II Une limite contre le pouvoir arbitraire

A) La rigidité de la révision

B) Le contrôle constitutionnel

Dites moi vos critiques, vos idées pour que je puisse comprendre mes erreurs ,que je puisse m'améliorer et surtout avoir une bonne note. Merci à tous d'avoir pris le temps de lire ce "topic" Image not found or type unknown

Par **alex83**, le **07/11/2010** à **16:26**

Bonjour,

La Constitution n'est pas un simple "document", selon moi, ce terme est à bannir. Ensuite, ce n'est pas non plus "une" forme. C'est au minimum, "la" forme d'exercice du pouvoir propre à chaque État.

Dans l'inconscient collectif, elle représente effectivement une norme péremptoire, solennel et insaisissable.

Pour les I, A et B, il faut étoffer. Posés comme ça, ça n'est pas tout à fait cohérent.

Le titre du grand II est bien, la A est intéressant (à voir tout de même si pour un tel sujet il mérite l'importance d'une partie entière).

Le II B ne doit surtout pas faire l'objet d'une partie : en quoi le contrôle constitutionnel (de constitutionnalité c'est bien ça ?) explique-t-il ce qu'est la Constitution ? L'idée est à noter dans le devoir mais pas pour une partie selon moi.

Un sujet similaire à été déjà débattu ici : plan-dissertation-sur-la-constitution-t12101.html

:wink:

Bonne chance en tout cas 

Par **trinity**, le **07/11/2010** à **16:30**

salut

tu peux regarder un peu plus bas dans la rubrique de droit constitutionnel j'ai fait un plan sur ce sujet, il a été commenté par certain membre du forum, ca pourra peut etre t'aider un peu

bon courage

Par **Lullybi**, le **07/11/2010** à **16:47**

Merci beaucoup pour votre aide et pour la rapidité de vos réponses

Par **trinity**, le **07/11/2010** à **17:04**

oh ben de rien, au moins comme ca, tant que je suis sur le forum, je ne me prends pas la tete avec mon cours d'éco politique!!!!

Par **Lullybi**, le **08/11/2010** à **21:55**

Bon voilà j'ai établie mon plan détaillé après avoir lu vos propositions. Je dois dire que les plans étaient bon mais il y avait une chose qui me gênait c'est que l'on aborde pas le processus d'établissement de la Constitution et je pense que c'est à mettre dans ce sujet non?

Voici mon plan, je compte encore sur vous pour me faire part de vos critiques

I La notion de Constitution

a) Définitions du terme "constitution"

avec la constitution formelle, matérielle, écrite coutumière

b) L'établissement de la constitution

pouvoir constituant/ pouvoir constitué, on distingue les modes autoritaires et démocratiques

II Une limitation d'un pouvoir tendancieux arbitraire

a) La révision constitutionnelle : un obstacle contre le despotisme

constitution souple/ rigide et leurs révisions ...

b) La garanties de droits et libertés des sujets

Par **alex83**, le **08/11/2010** à **22:15**

Attention à ne pas trop abuser des définitions et descriptions prosaïques, même si le sujet peut sembler le réclamer.

:wink:

Image not found or type unknown

Par **x-ray**, le **10/11/2010** à **11:35**

[quote="Lullybi":9i8m5c29]

II Une limitation d'un pouvoir tendancieux arbitraire

a) La révision constitutionnelle : un obstacle contre le despotisme

constitution souple/ rigide et leurs révisions ...

b) La garanties de droits et libertés des sujets[/quote:9i8m5c29]

Bonjour,

D'abord, je trouve l'intitulé du titre très...obscur. Le terme "tendancieux" est particulièrement mal choisi.

Ensuite, il faut bien expliquer en quoi la révision constitutionnelle serait, en soi, un obstacle au despotisme.

Par **erwan34**, le **10/11/2010** à **12:14**

Bonjour,
je viens d'avoir un commentaire de texte de Charles Eisenmann "La justice constitutionnelle et la Haute Cour constitutionnelle d'Autriche" où il explique ce qu'est la constitution. Il n'est pas sur Internet il me semble mais peut-être qu'en cherchant bien... en tout cas il peut t'aider.
Bon travail!!